

<http://www.snetap-fsu.fr/CSN-Producton-Compte-rendu-de-la.html>



CSN Production - Compte rendu de la réunion du 12 janvier 2016

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : lundi 25 janvier 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le 12 janvier 2016 la [CNS](#) Production s'est réunie pour étudier les projets de référentiels de la Seconde professionnelle « CGEA » et de deux [CAP](#) agricole "équins"

Le Snetap-[FSU](#) était représenté par Cécile VINCENT, Claire PINAULT et Gérard GAGNA.

1 - Présentation du projet de référentiel de formation de la Seconde professionnelle « CGEA »

Le Snetap-FSU a fait les remarques suivantes sur le projet de référentiel de formation :

- Dans la partie [EIE](#) et stage collectif il n'est fait aucune référence à l'agro écologie.
Pour la [DGER](#) les différents objectifs de ces séquences sont déjà nombreux et ambitieux, il n'est pas utile d'alourdir encore même si l'agro-éco peut bien-sûr s'y retrouver à travers les points déjà listés.
- Dans le module EP2 il y a absence de concertation entre les enseignements bio écologie et la zootechnie
Pour la DGER la zootechnie fait partie des enseignements de sciences et techniques agronomie, mais cela peut être précisé.
- Dans le module EP3 il n'y a rien sur la notion de durabilité, qui est pourtant présente dans le référentiel actuel.
De plus la répartition des horaires n'est pas clairs notamment sur la place de la zootechnie et de l'agro-équipement
Sur les 60 heures modulables indifférenciées STP regroupant agronomie et/ou zootechnie et/ou STE sont laissés à l'initiative des établissements. Le risque est de voir ces horaires affectés à telle ou telle matière non pas pour des raisons pédagogiques mais pour compléter le service de tel ou tel ou éviter les heures sup de tel autre, comme on le voit déjà trop souvent dans les EIE notamment.

Selon la DGER, les 60 heures non affectées, sont nécessaires pour que les établissements puissent proposer un enseignement adapté aux pratiques locales.

Les autres [OS](#) du public ont également relevé ce problème des horaires non affectés, à l'exception du [Sgen-CFDI](#) qui s'est dite satisfaite de ce référentiel.

La [PEEP](#) a fait remarquer que cela contribuait à un manque de lisibilité de l'enseignement réellement dispensé dans les établissements.

Le Snetap-FSU a fait remarquer que ces classes accueillent de plus en plus d'élèves qui ne sont pas issus du monde agricole ou rural et que dans cette optique, les dédoublements à 24+ en bio-éco rendaient difficiles les sorties sur le terrain que les élèves sont pour la plupart venus chercher en 2^{de} Pro.

Pour la DGER, par rapport à l'ancien référentiel, un effort supplémentaire de dédoublement à 16+ a été fait sur les STP. Il n'est pas possible de faire plus.

Pour le reste, il a été accepté que cette 2^{de} PRO porte l'intitulé "Production", avec le module EP3 "Conduite d'élevages et de cultures" et confirmé que les modalités concernant le [BEPA](#) seraient revues pour une mise en ½uvre de cette 2^{de} à la rentrée 2016, y compris la partie de [CCF](#) réalisée en 2^{de}.

2 - Présentation des projets de référentiel [CAP](#) agricole « équins »

La dernière rénovation du CAPa entrera en vigueur :

- à la rentrée 2016 pour les établissements ayant la formation [CAPA](#) Soigneurs d'équidés, avec la possibilité de poursuivre soit avec le CAPa Palefrenier soigneur, soit avec un CAPa métiers de l'agriculture spécialité production équine,
- à la rentrée 2017 pour les établissements qui auront demandé l'ouverture avec une habilitation pour une formation à enjeux particuliers.

21- Référentiel de diplôme du CAP agricole "Palefrenier soigneur" (libellé provisoire)

Il ya ici quelques modifications à la marge sur les référentiels professionnels et de formation. Le référentiel semble enfin correspondre aux attentes de la profession et des enseignants.

La [FNSEA](#) essaye cependant de faire enlever les parties liées aux travaux de la production de l'alimentation du cheval et regrette que ce CAP intègre des travaux agricoles.

22 - Référentiel de formation du CAP agricole "Métiers de l'agriculture" (MP3 /MIP « Valorisation du cheval »)

Le référentiel présenté est bien détaillé.

Il est redemandé par la [CNS](#) qu'une attention particulière soit portée sur les lieux de stage et la connaissance professionnelle des maîtres de stage.

Le Snetap-FSU fait remarquer que cette question ne touche malheureusement pas que ce secteur de formation. M. LEVEQUE (DGER) propose qu'un texte de cadrage soit réalisé sur ces lieux de stage, et convient, ainsi que M. Poupelin (Inspection), que l'on rencontre bien ce problème pour d'autres métiers.

Ces deux CAPa seront présentés pour validation à la CPC du 28 janvier prochain.